



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Infirmiers en transition de la catégorie B à la catégorie A

Question écrite n° 17499

Texte de la question

M. Damien Abad appelle l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités au sujet des infirmiers en transition de la catégorie B à la catégorie A en application du décret 2021-1256. En effet, les hôpitaux organiseront avant fin septembre 2024 des concours pour permettre à ces personnels d'intégrer la catégorie A. Il est indiqué que les candidats admis au concours conservent à titre personnel pour toute la durée de l'échelon d'accueil l'indice brut détenu préalablement au classement s'il est inférieur à l'indice brut de l'échelon d'accueil. M. le député aimerait des détails sur les mesures spécifiques que Mme la ministre envisage de prendre pour garantir une mise en œuvre cohérente et équitable du décret 2021-1256 dans tous les établissements de santé, afin de remédier aux disparités et aux injustices signalées par les professionnels de santé lors de leur transition de la catégorie B à la catégorie A et si elle peut confirmer qu'il y aura bien une harmonisation du décret par les hôpitaux.

Données clés

Auteur : [M. Damien Abad](#)

Circonscription : Ain (5^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17499

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Travail, santé et solidarités](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 avril 2024](#), page 3407

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)